

Nous soussignés demeurant tous à QUELLENNEC - St-GWIENOLÉ en ERGUE-BABÉRIE

ouvrier propre de
QUILLIEN Yves - Penty 8 enfants dont l'aîné a seulement 17 ans.

ISTIN Hervé - " 4 enfants

LOZACH Alain - " 5 enfants

POIRIET René - " 5 enfants

BEULZ François - " 1 enfant

PENNANEACH Fçois " 6 enfants

DONNART Sébastien " 3 enfants

ISTIN Jean " 8 enfants

MOCAER Jean Marie "

PERCHET Hervé - 1 enfant

YAN René 4 enfants

Vve LE BIERRE née RANNOU 7 Enfants

NERVEAT Corentin - penty père de 6 enfants

LE ROY Jacques 1 enfant

BEULZ Joseph 1 enfant

RIOU Pierre Propriétaire 1 enfant

MAOUR Alain 7 Enfants (penty)

LE COZ Sébastien père 2 enfants.

Déclarons tous protester énergiquement contre l'établissement d'un barrage par le Sud-Finistère Electrique dans le Stangala tel qu'il est indiqué par les plans déposés pour enquête à la Mairie de notre Commune, car si ce barrage est fait selon le projet et avec une si grande retenue d'eau: une bonne partie des meilleurs champs et surtout toutes les prairies naturelles situées dans la vallée de l'ODET et dépendant des fermes de QUELLENNEC, St-GWIENOLÉ, STANG-ODET, KERNOAS, KERTRON, GRIFONES, seront complètement submergés et perdus pour lesdites exploitations agricoles et, par suite, ces exploitations privées de fourrages et pâturages ne pourront plus nous fournir le lait et le beurre nécessaires et indispensables à nos familles nombreuses, ni continuer leur élevage.

.....

Nous protestons de plus contre l'existence d'un si grand étang près de nos habitations qui nous donnera constamment de l'humidité et ne peut que favoriser des épidémies dans notre quartier où la population est si serrée et cela surtout pendant les grandes chaleurs lorsque les eaux seront basses et le grand marais de 30 Hectares à sec, chose inévitable en été.

Copie du projet

AVIS DU MAIRE A LA SUITE DE L'ENQUETE SUR LE PROJET
D'INSTALLATION D'UNE USINE HYDRAULIQUE DANS LE STANGALA

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

1°.- Avis défavorable contre le projet actuel qui noie toutes les prairies des fermes et déséquilibre, par le fait même, l'exploitation des dites fermes.

3°.- Demande le classement de la partie haute du Site du Stangala.

3°.- Il est absolument démontré que la création d'une chute d'eau soit d'utilité publique, demande qu'elle soit établie dans la partie des gorges du Stangala le plus près de QUIMPER (très au-dessous du Moulin du Poul) où le barrage ne refoulerait les eaux que sur des bois taillis.

En aucun cas, le remous ne devrait dépasser la pointe de Griffons, et dans ce cas, *le Tarif de l'Electricité* et surtout ma commune devraient obtenir une diminution très appréciable du prix du courant électrique.

à noter qu'il est signé par l'électricité

30 Janvier 1929.

Monsieur le Ministre,

Comme propriétaire de la pointe de
Griffonnès située en Ergué-Galleric contre
Quimper je vous demanderai d'avoir la
grande obligeance de classer d'urgence comme
site pittoresque ce site du Stangala
afin que nul ouvrage ne vienne dans
l'avenir amoindrir sa beauté naturelle.

Le Stangala est visité par les touristes
et aimé par les Quimperois.

Veuillez recevoir Monsieur le Ministre
l'expression de mes sentiments respectueux
et reconnaissants.

Charles de Poulpiquet
Fouesnant
Finistère

30. Janvier 99.

Cher Monsieur,

Votre chauffeur ~~amènera~~ a moi
à quimper la lettre recommandée à la
poste pour le ministre de Beaux arts
il n'est pas trop tard -

Je vous envoie le double de la
lettre écrite au ministre

J'espère que grace à vos démarches
nous navirons pas trop tard.

Recevez cher monsieur l'assurance
de mes sentiments distingués

Ch de Paulignat